



La Communauté de Communes de Marie-Galante (10 500
habitants – 3 communes)

et la ville de Grand-Bourg (<5 000 hab.)

Guadeloupe

Recrute son/sa directeur (trice) général(e) des services mutualisé

Descriptif de l'emploi

Dans un contexte de double insularité, entre océan Atlantique et mer des Caraïbes, la Communauté de Communes de Marie-Galante et la commune de Grand-Bourg jouissent d'un patrimoine naturel et historique riche, mais subissent un déclin démographique et économique depuis plusieurs décennies.

Pour y remédier, le territoire, composé de 3 communes et de 10 500 habitants, engagé dans des dispositifs vertueux et ambitieux de redressement financier, de développement territorial et de mutualisation, recherche un(e) directeur/trice général(e) des services mutualisés entre la commune centre de Grand-Bourg (165 agents) et la Communauté de Communes de Marie-Galante (50 agents).

Le territoire dispose de nombreux atouts sur lesquels devra s'appuyer le développement du territoire : une richesse agricole autour des filières cannes/sucre/rhum ; un projet agrivoltaïque ambitieux avec un partenaire solide ; le développement des activités de la mer autour de la plaisance, de la pêche et du tourisme bleu ; une richesse culturelle rayonnante qui s'affirme avec l'organisation annuel du plus grand festival de musique des Antilles ; un programme de mise en valeur du patrimoine des moulins pour en faire un produit expérientiel touristique ...

La **Communauté de Communes** a été lauréate d'appels à projets (conseiller numérique, AVELO2 ...) et porte un Contrat de Relance et de Transition Ecologique, un Contrat de Progrès pour l'eau et l'assainissement. Elle anime également un programme Leader.

Au niveau financier, l'établissement retrouvera son équilibre fin 2021 et sera en mesure de porter les projets du mandat.

L'organisation administrative et technique s'est renforcée ces derniers mois pour apporter l'expertise et la compétence sur les différents domaines d'intervention de la collectivité (marchés publics, finances, ingénierie, numérisation...).

La **commune de Grand-Bourg**, chef-lieu de Marie-Galante, doit faire face à une situation financière complexe. Le poids des dépenses RH bloque sa capacité d'investissement. Les nombreux départs en retraite prévus sur les prochaines années et la réorganisation des services, le déploiement de la mutualisation et l'instauration de process doivent permettre à la commune de retrouver une situation équilibrée à la fin du mandat en cours. La commune est engagée dans un programme de revitalisation qui permettra de moderniser et transformer le bourg.

La Présidente de la Communauté de communes et Maire de Grand-Bourg entourée de ses conseils défendent un projet partagé, axé sur le renforcement de la mutualisation des services, l'instauration de process administratifs, techniques et managériaux probants, le développement des projets inscrits dans les PPI. Ils affirment leur volonté de consacrer la transition écologique et une solidarité territoriale qui passe par un rapprochement des 3 communes et de la Communauté de communes.

Pour cela, la commune et la Communauté de Communes recherchent leur Directeur(trice) Général(e) des Services.

Poste ouvert aux emplois fonctionnels ainsi que sur les grades d'attaché, attaché principal.

Missions

Placé(e) sous l'autorité de la Présidente et du Maire, manager confirmé et connaisseur des problématiques quotidiennes d'une intercommunalité et d'une commune de cette strate, vous aurez pour missions de :

- Accompagner les exécutifs et les élus dans la réflexion stratégique, sa traduction, sa mise en œuvre et son évaluation,
- Apporter des idées et quand cela est nécessaire des alertes sur l'ensemble des dossiers et contractualisations portés par les collectivités
- Piloter l'administration, notamment les équipes de direction. Un management de proximité est à favoriser au regard du contexte et du changement à accompagner
- Impulser les projets stratégiques (projet de territoire, mutualisation, organisation des services, redressement financier...),
- Proposer, élaborer, piloter et évaluer les politiques contractuelles des établissements, la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources notamment financières,
- Sécuriser juridiquement et opérationnellement le fonctionnement des établissements, superviser la préparation et le suivi des instances (bureaux, conférences des maires et conseils communautaires)
- Représenter les collectivités auprès des partenaires institutionnels
- Coordonner l'action communautaire avec l'ensemble des communes de l'EPCI, des partenaires, des associations et des territoires voisins
- Animer le réseau des DGS des communes et instaurer une culture « réseau » entre les services des collectivités
- Piloter la communication institutionnelle
- Assurer la veille stratégique réglementaire et prospective

Profils recherchés

De formation supérieure (Bac+5) dans les domaines en lien avec le fonctionnement des collectivités (administration publique, droit public, aménagement et développement, urbanisme science Politiques...), le/la directeur/trice général(e) des services devra justifier d'une expérience confirmée en collectivité territoriale et en management.

Diplomate, force de proposition, à l'écoute des élus, vous avez prouvé sur vos expériences passées votre capacité à impulser le changement et à communiquer efficacement.

Manager aguerri au fonctionnement des collectivités et rigoureux, vous savez fédérer autour d'un projet que vous contribuez à construire.

Disponible, rigoureux(se), autonome, vous disposez de qualités relationnelles et rédactionnelles reconnues. Vous maîtrisez parfaitement les enjeux de l'environnement territorial, le cadre règlementaire des politiques et finances publiques.

Chef d'orchestre de la mise en œuvre des projets du mandat, vous maîtrisez la gestion de projet et les montages complexes.

À l'écoute, bienveillant, vous disposez d'une grande aisance relationnelle.

Une installation durable sur le territoire est le gage de la réussite pour relever ce challenge.

Candidature (lettre de motivation et CV) par mail avant le 09/01/2022 à l'adresse suivante :

secretariat@paysmariegalande.fr

+ copie à nathanaelle.soutenare@paysmariegalande.fr et dgs@paysmariegalande.fr

Adressée à l'attention de : Madame la Présidente - Communauté de Communes de Marie-Galante - Rue du Fort - BP 48 - 97 112 GRAND-BOURG

Poste à pourvoir le 17 avril 2022